



HAL
open science

Le matériel du tumulus de Celles (Cantal)

Jean-Paul Guillaumet

► **To cite this version:**

Jean-Paul Guillaumet. Le matériel du tumulus de Celles (Cantal). COLLIS John, DUVAL Alain, PÉRICHON Robert (éd.). Le deuxième âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines. 4e colloque régional annuel consacré à l'âge du Fer en France non-méditerranéenne, Clermont-Ferrand, 1980., Université de Sheffield ; Centre d'études foréziennes, p. 189-211, 17 fig., 1 pl. h.t. (IV b), 1983. hal-03367647

HAL Id: hal-03367647

<https://hal.science/hal-03367647>

Submitted on 16 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

John Collis Publications
Department of Prehistory and Archaeology
University of Sheffield
Sheffield S10 2TN
England

© John Collis, Alain Duval, Robert Perichon

ISBN 0 906090 12 1

John Collis
Department of Prehistory and Archaeology
University of Sheffield
Sheffield S10 2TN
England

Alain Duval
Musée des Antiquités Nationales
78103 Saint-Germain-en-Laye
France

Robert Perichon
Centre d'Etudes Foréziennes
1, rue de la Convention
42100 Saint-Etienne
France

Cover design: Barry Vincent
Printed by: Sheffield University Print Unit
Typeset by: Centre d'Etudes Foréziennes

E M 46

AFAN - Fouilles Mont - Beuvray
Base de Recherche

71990 SAINT - LEGER Sous BEUVRAY

SOMMAIRE

G.F12.8

LE DEUXIEME AGE DU FER EN AUVERGNE ET EN FOREZ

et ses relations avec les régions voisines



éditeurs: John Collis
Alain Duval
Robert Pèrichon

Université de Sheffield
Centre d'Etudes Foréziennes, St. Etienne
1983

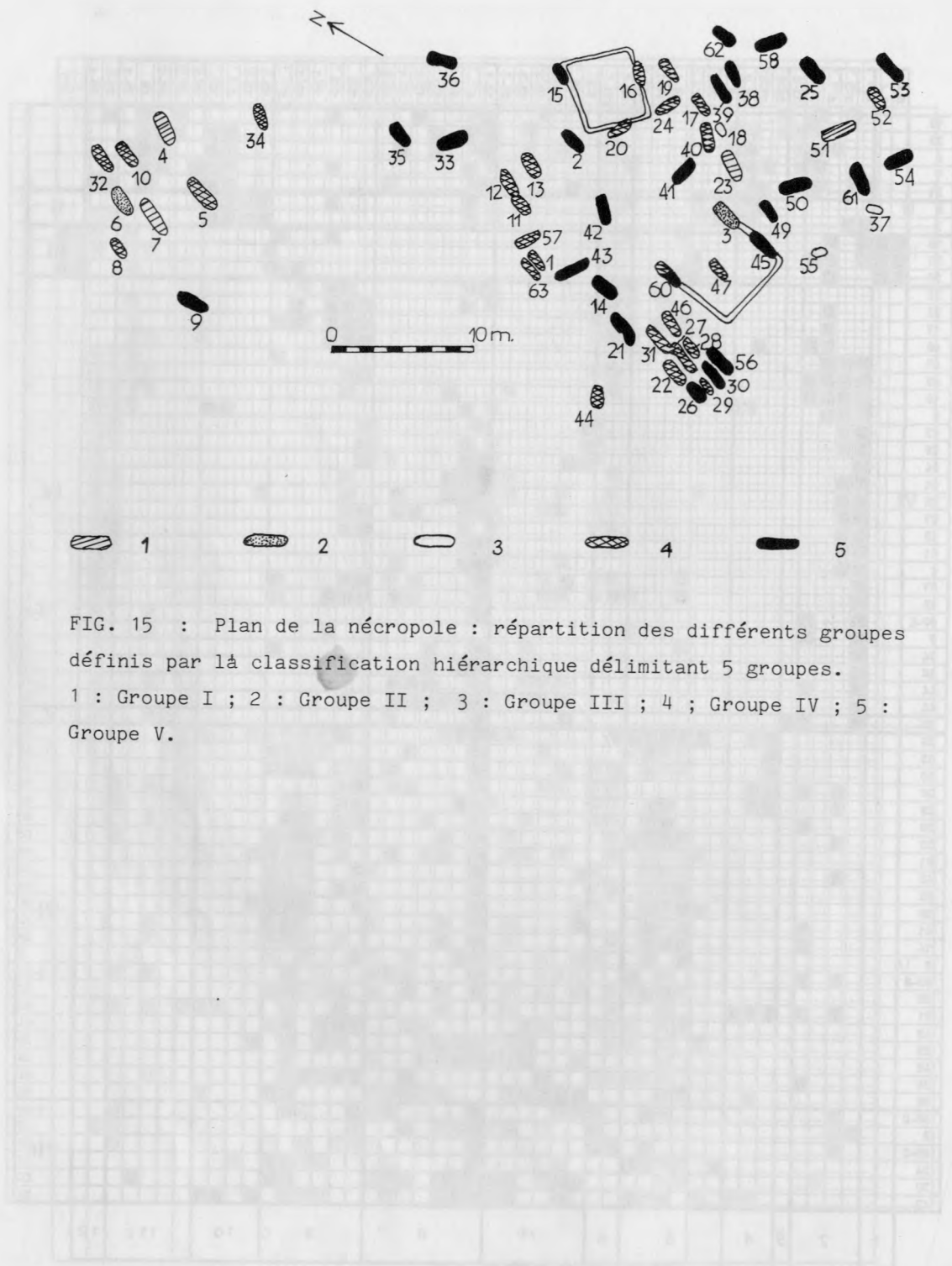


FIG. 15 : Plan de la nécropole : répartition des différents groupes définis par la classification hiérarchique délimitant 5 groupes.

1 : Groupe I ; 2 : Groupe II ; 3 : Groupe III ; 4 ; Groupe IV ; 5 : Groupe V.

LE MATERIEL DU TUMULUS DE CELLES (CANTAL)

Jean-Paul Guillaumet

Considéré comme une référence classique pour l'outillage de la fin de l'époque de La Tène, ce matériel est déposé dans sa totalité au Musée des Antiquités Nationales (1). Cette découverte, dans ce que l'on considère comme une sépulture centrale et unique sous tumulus, regroupe trente objets de fer et de bronze. On y voit, habituellement la trousse à outils d'un artisan du métal, du bois ou du cuir et parfois des trois à la fois. Le couteau à main appartiendrait aux métiers du cuir, la plane à ceux du bois, les limes à ceux du métal. Ces interprétations privilégient les outils symboles, omettent ceux qui sont inexplicables, et éludent la question posée par l'absence de certains outils primordiaux de la corporation considérée. Le choix d'une seule de ces professions montrerait que l'artisan est mal équipé et s'encombre d'objets qui sont alors soit des articles récupérés, soit des souvenirs de famille. Le choix de l'addition des trois professions nous porte à déduire que l'artisanat de cette époque n'est pas individualisé et que chaque compagnon pratique des techniques différentes, ou bien que ce rassemblement correspond à la panoplie d'un bricoleur, au sens actuel du terme, dans laquelle une forte majorité d'outils seraient réservés à des travaux minutieux.

La démarche de cette étude se fonde sur une réflexion enrichie par la visite de musées d'Arts et Traditions Populaires, d'ateliers d'artisans, de paysans et de particuliers et par la consultation d'ou-

vrages spécialisés. Les outils sont les premiers témoins de la création et de la production ; ils sont, comme instruments destinés à fabriquer, la source de la plupart de nos objets d'étude. Le taillandier les façonne à partir de prototypes déjà définis. Il n'invente pas, mais copie à l'usage d'un utilisateur foncièrement traditionnaliste, la forme, le mode d'emmanchement et l'affûtage. Son empreinte se révèle dans des différences minimes de façonnage, de finition et de décor. L'outillage, de plus, n'évolue pas, comme la céramique et les objets de parure dans l'ensemble de ses formes, mais par la disparition, l'apport ou la modification d'une seule forme au milieu d'un groupe figé. Ce fait, rarement perceptible au premier regard, réclame une analyse comparative fine entre ensembles clos du même type pour aboutir à une évolution typologique.

Les outils ont en général deux provenances possibles : d'une part, les ateliers des artisans, d'autre part les ateliers des paysans et des particuliers. Les critères, qui définissent le plus nettement les premiers ont disparu ; ce sont : les surfaces occupées, la disposition des établis, billots, casiers et meubles divers. D'autres indications existent : les plus significatives et les plus rares dans celles qui nous sont parvenues sont les stocks de matière brute, les installations immobiles encore en place telles les fours, les pièces soit en cours de fabrication, soit mal exécutées, soit finies. Les plus difficiles à exploiter sont les ensembles d'outils. Les

déductions que l'on en tire, reposent sur le nombre élevé d'instruments, leur bon entretien et leur homogénéité dans une série qui permet toutes les opérations de fabrication ; ainsi le grand nombre d'herminettes et de gouges de dimensions variées et possédant chacune un usage spécifique, indispensable au sabotier pour fabriquer ses sabots. Le matériel des fermes et maisons particulières se caractérise par son petit nombre d'éléments, l'existence d'outils cassés et ébréchés, récupérés en vue d'un usage secondaire, et un attirail disparate. Ainsi nous avons relevé dans une habitation rurale traditionnelle, la présence d'un marteau de cordonnier, de deux ciseaux à bois, d'une pince de forgeron. Ces remarques succinctement exposées ci-dessus, nous ont amenées à établir un début de méthode analytique, dont le but est l'identification, à partir d'ensembles clos d'objets, du métier réalisé. Ce travail en est le premier résultat.

1/ - DEMARCHE DE L'ETUDE :

L'observation minutieuse de tous les éléments de chaque objet représente la première étape. Il faut obligatoirement réaliser, à chaque fois, un dessin de toutes les pièces grandeur nature et en cas d'impossibilité la réduction de l'ensemble à la même échelle. Sur chaque croquis, on visualisera toujours de la même façon les zones de frappe, d'écrasement, les tranchants et on représentera par un artifice graphique quelconque les manches disparus et par un trait léger les cassures afin de ne pas privilégier visuellement une forme accidentelle ou pittoresque. Nous présentons, sur Figure 1 la même série d'outils traitée de façon habituelle et en tenant compte de ces remarques.

A. - LES ZONES DE FRAPPE

Ce sont les parties de l'outil avec lequel on frappe sur un autre outil, ou sur une pièce en métal. Tous les marteaux et masses procèdent de cette caractéristique. Leurs pannes portent parfois les marques de tête de clous ou de manches en métal et des zones d'écrasement qu'il faut noter.

B. - LES ZONES D'ECRASEMENT

Un certain nombre d'outils à trancher tels les serpes, les ciseaux et burins s'enfoncent dans la matière, par percussion sur un large dos ou sur l'extrémité du manche entraînant l'écrasement et un feuilletage marqué de la partie martelée avec l'apparition de copeaux de métal. La frappe avec un maillet ou une batte en bois se pratique sur les dos en fer et les manches en bois et il n'en reste aucune trace. La frappe indirecte, qui intercale entre les deux pièces une cale en bois appelé "martyr", est utilisé pour mettre en place sans le mater, un assemblage, mais jamais pour frapper sur un second outil. Il n'entre pas dans notre propos.

C. - LES TRANCHANTS

Trois critères sont à retenir : les limites du fer dans l'ensemble de l'outil, le profil du taillant, symétrique pour les lames des couteaux ou burins, assymétrique pour le biseau des ciseaux, l'existence de traces d'affûtage et de martelage.

D. - L'EMMANCHEMENT

Il se réalise en trois façons :

- De la première, le manche est le prolongement du métal, ainsi sont réalisés les burins, tenailles et pinces. Parfois on

adjoint pour adoucir le contact, sur les côtés les plus larges, deux plaques de bois et d'os, ainsi sont les tranchoirs et les serpes.

- De la seconde, le manche en bois, taillé en pointe à une extrémité s'enfonce dans une douille. Il y est retenu par un clou ou un rivet.

- De la troisième, le manche en bois est fixé sur une soie large et plate dans laquelle s'ajuste des rivets de fixation ou bien évidé en son centre et enfoncé sur une soie effilée. Parfois, cette dernière le traverse dans sa totalité et se recourbe à l'extrémité et dans quelques cas, une virole de fer ou de bronze enserme la base du manche et empêche son éclatement.

Les traces ligneuses inscrites dans l'oxydation, derniers témoins du manche disparu, sont aussi des éléments capitaux pour préciser les limites de l'ermancement des outils. Lors de la reconstitution de cette partie manquante par un procédé graphique, il faut considérer que sa taille est en proportion avec le diamètre de la douille ou de la virole et la longueur de la soie selon les cas.

Ces opérations terminées, on étudie la trouvaille dans son ensemble. Les proportions de chaque type d'objet sont établies et l'intégration de chacun dans un schéma théorique de fabrication - Gros oeuvre, mise en forme, finition et ornementation -. Muni de ces données, mais sans omettre que les

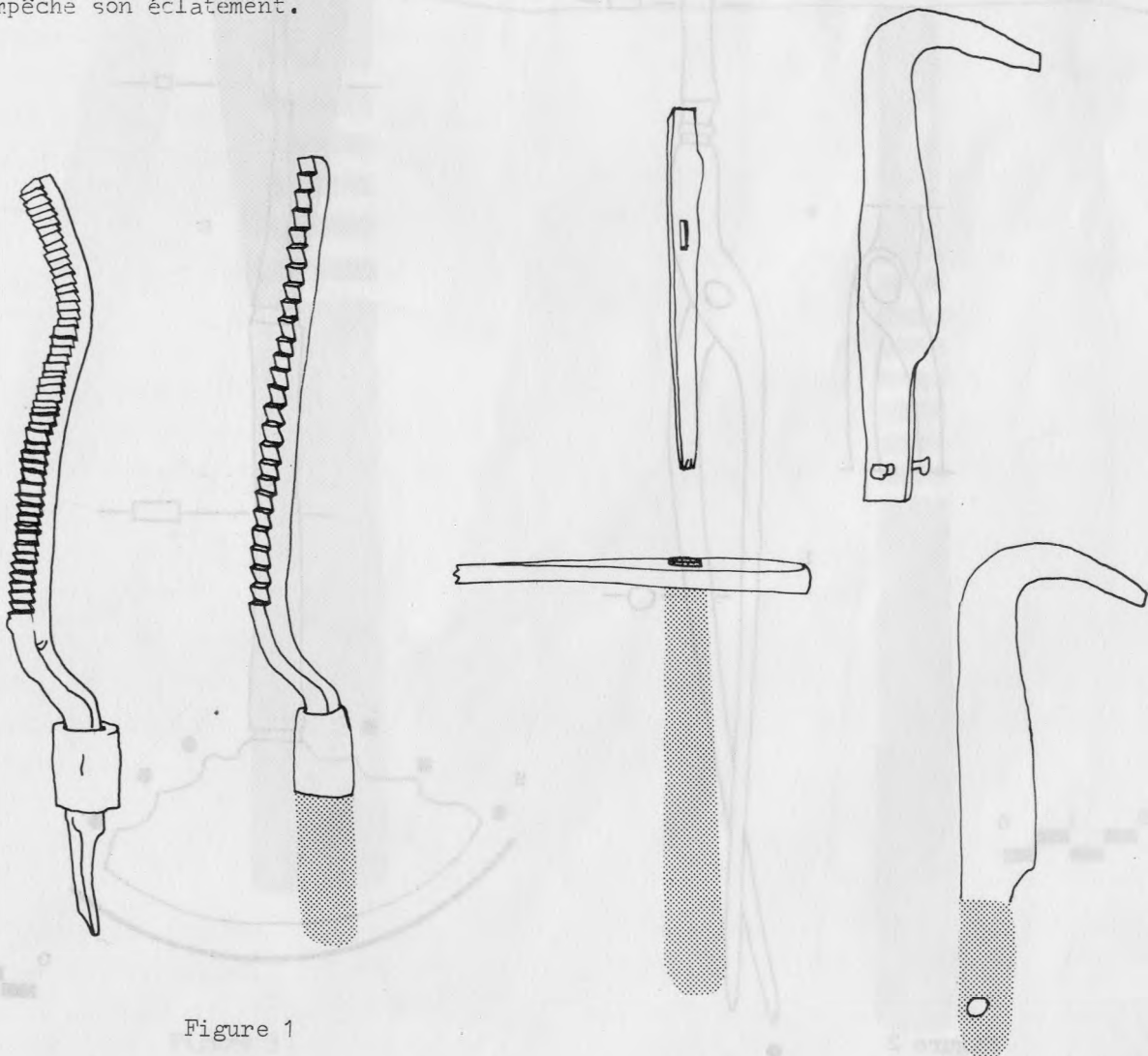


Figure 1

outils en bois, vannerie ou cuir sont absents et que le feu est un instrument de travail dans de nombreux ateliers, nous cherchons les séries comparables. Les sources iconographiques représentant des panoplies d'outils sont rares avant le XVIII^e siècle. La plus complète est celle de la "Grande Encyclopédie" de Diderot et de d'Alembert où les planches soutiennent et explicitent un texte décrivant la fonction et l'usage de chaque instrument. De la même époque existent des ouvrages plus spécialisés d'un grand secours tel l' "Art du menuisier" par Roubaud. Au début du XX^e siècle, les encyclopédies Roret complètent, souvent avec bonheur, ces données.

II/ - CATALOGUE DU MATERIEL METALLIQUE DU "TUMULUS" DE CELLES.

Nous le classons en six groupes et avons figuré les manches de chaque outil. Tout le matériel est en fer sauf indication contraire.

1) - Les outils identifiables :

A. - MESURER, TRACER (Fig. 2, n^{OS} 1-2)

1°) - Compas à pointes sèches (50146)

Un manche rectangulaire, à la base décorée d'un anneau et de deux gorges, termine la branche axiale, ronde et effilée. Un

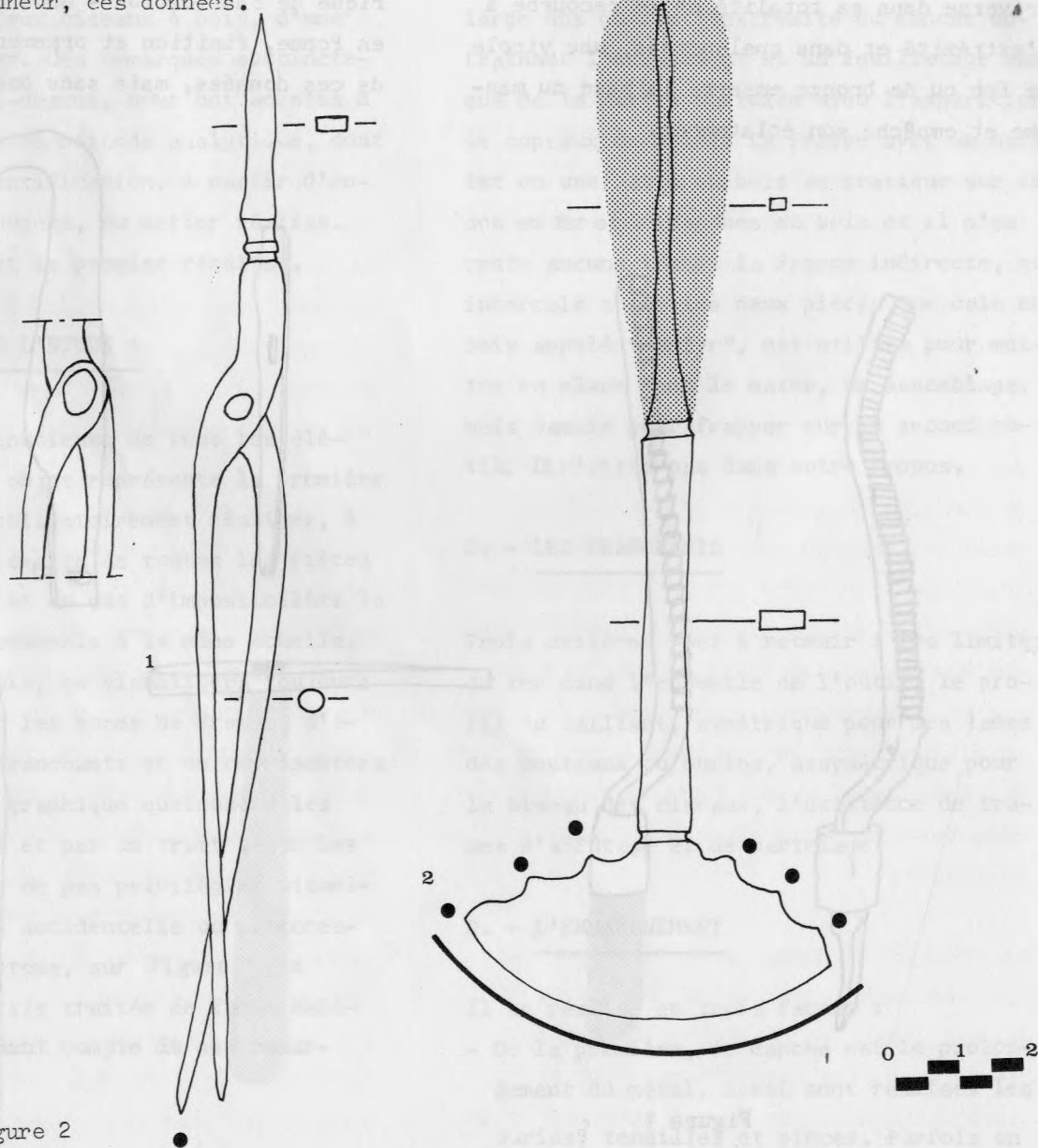


Figure 2

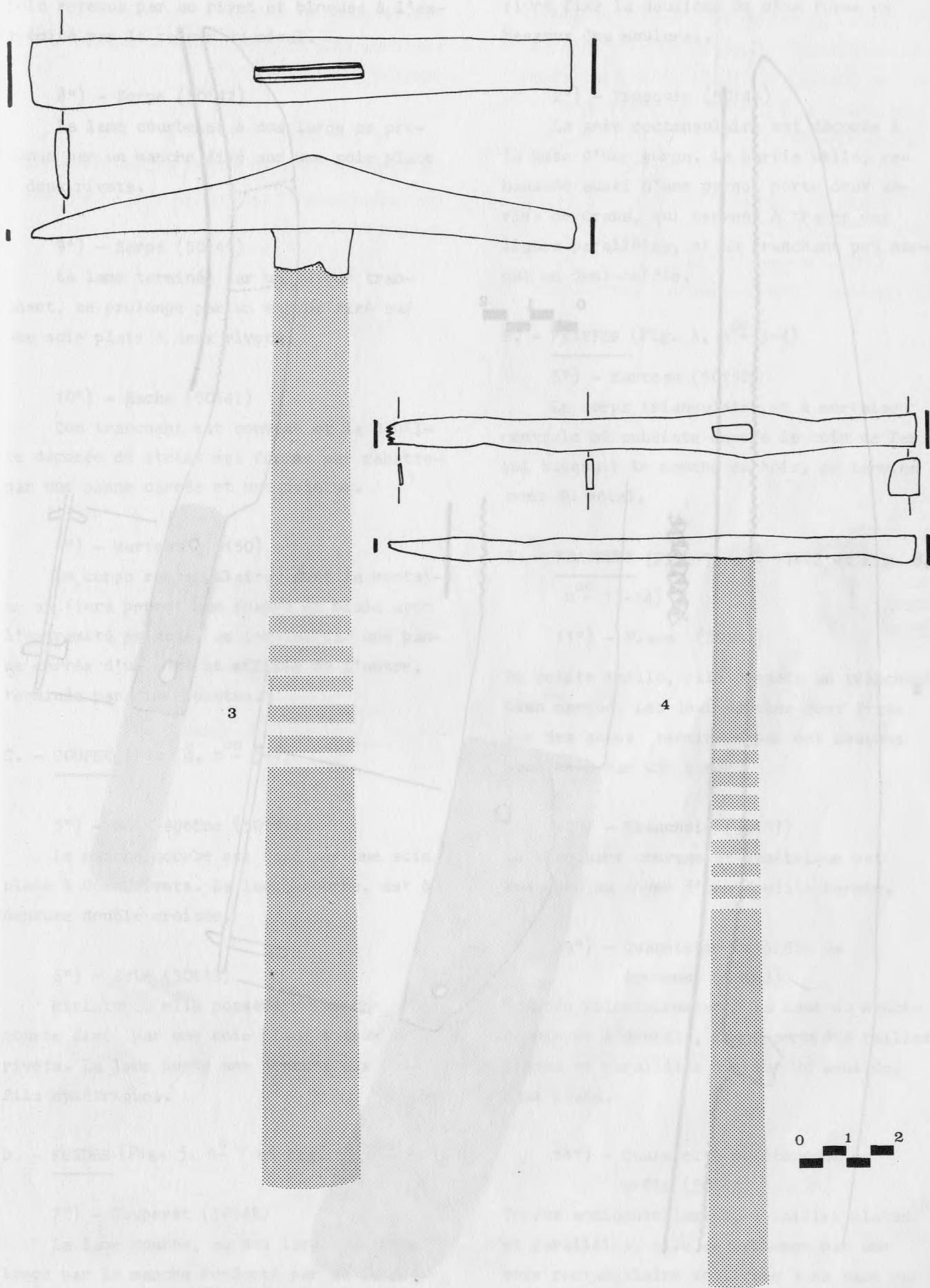


Figure 3

bois retenus par un rivet et bloqués à l'extrémité par le retour du métal.

8°) - Serpe (50142)

La lame courbe et à dos large se prolonge par un manche fixé sur une soie plate à deux rivets.

9°) - Serpe (50145)

La lame terminée par un retour tranchant, se prolonge par un manche fixé sur une soie plate à deux rivets.

10°) - Hache (50147)

Son tranchant est convexe et la douille décorée de stries est formée par rabattage par une panne carrée et une pointue.

4°) - Marteau (50150)

Le corps rectangulaire, dont la mortaise au tiers permet une frappe en biais avec l'extrémité pointue, se termine par une panne carrée d'un côté et effilée de l'autre, terminée par cinq pointes.

C. - COUPER (Fig. 4, n^{OS} 5-6)

5°) - Scie égofine (50151)

Le manche courbe est fixé par une scie plate à deux rivets. La lame, courbe, est à denture double croisée.

6°) - Scie (50149)

Miniature, elle possède un manche courbe fixé par une soie plate à deux rivets. La lame porte une denture aux profils symétriques.

D. - FENDRE (Fig. 5, n^O 7 et Fig. 6, n^{OS} 8-10)

7°) - Couperet (50148)

La lame courbe, au dos large, se prolonge par le manche conforté par un ou deux

rivet fixe la deuxième de même forme en dessous des moulures.

2°) - Trusquin (50144)

La soie rectangulaire est décorée à la base d'une gorge. La partie utile, relevée aussi d'une gorge, porte deux séries de crans, qui servent à tracer des lignes parallèles, et un tranchant peu marqué en demi-cercle.

B. - FRAPPER (Fig. 3, n^{OS} 3-4)

3°) - Marteau (50152)

Le corps triangulaire et à mortaise centrale où subsiste encore le coin de fer qui bloquait le manche en bois, se termine du métal.

E. - FBAUCHER (Fig. 7, n^{OS} 11-12 et Fig. 8, n^{OS} 13-14)

11°) - Plane (50141)

De petite taille, elle possède un tranchant bien marqué. Les deux manches sont fixés sur des soies terminées par des boutons soulignés par une gorge.

12°) - Ebauchoir (50157)

Le tranchant convexe et symétrique est emmanché au moyen d'une douille fermée.

13°) - Quarelette ou grêle ou écouenne (50143)

Courbée volontairement à la base du manche à soie et à douille, elle ne porte des tailles plates et parallèles que sur un seul des deux plats.

14°) - Quarelette ou écouenne ou grêle (50143)

Tordue accidentellement, à tailles plates et parallèles, elle se prolonge par une soie rectangulaire soulignée à sa base par

une gorge. Le manche possédait une douille accidentellement disparue et bien visible sur les dessins des publications anciennes (Pagès-Allary, J., 1903, p. 394), nous l'avons rétablie.

F. - PARFAIRE, DECORER (Fig. 9, n^{os} 15-23)

15°) - Gouge (50156)

Le tranchant plat aux angles abattus est

courbé afin de creuser et de percer la matière. Elle possède un emmanchement à douille fermée.

16°) - Gouge (50159)

Le tranchant est en forme de gouttière et son emmanchement se réalise par l'intermédiaire d'une soie.

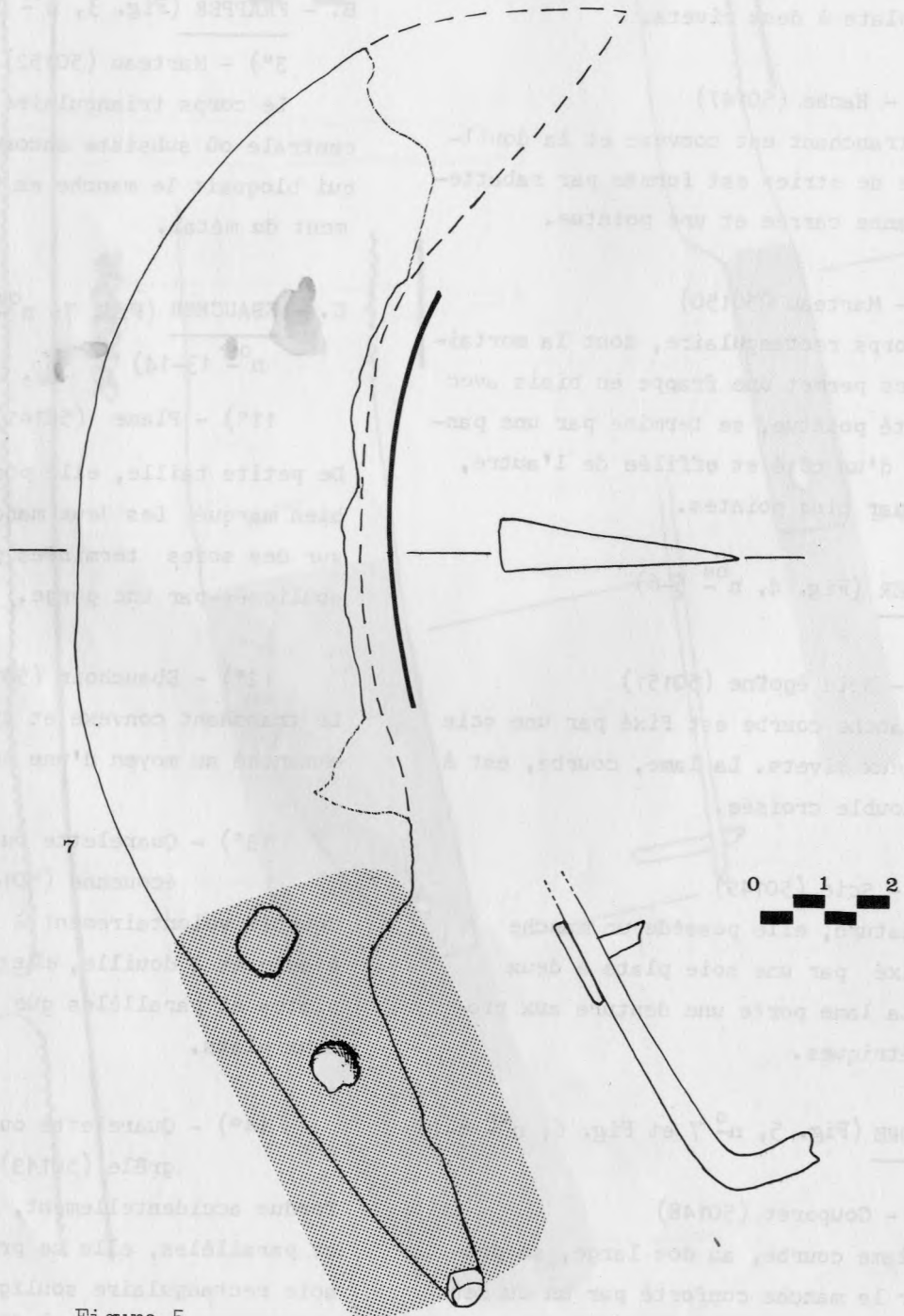


Figure 5

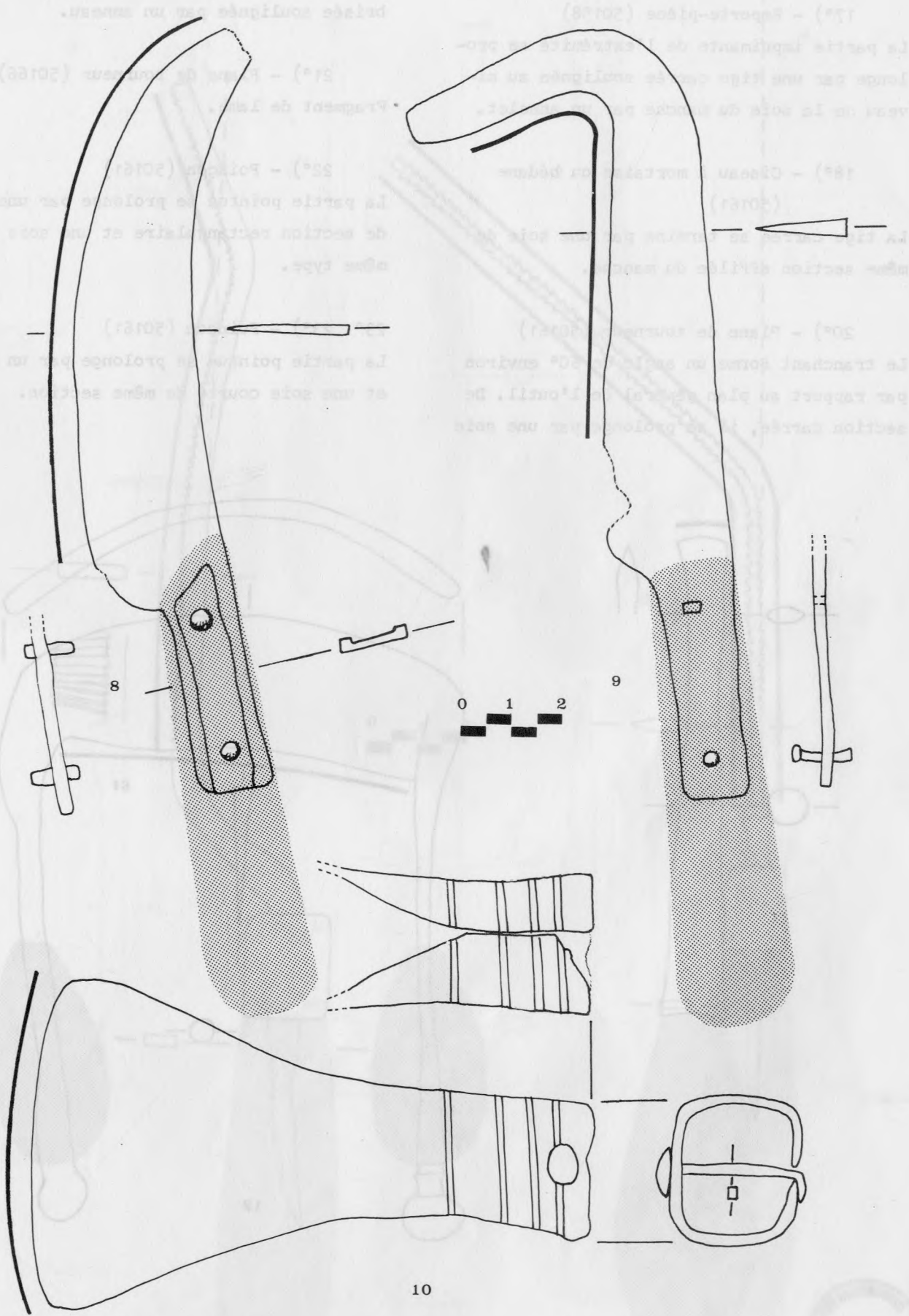


Figure 6

10

17°) - Emporte-pièce (50158)
La partie imprimante de l'extrémité se prolonge par une tige carrée soulignée au niveau de la soie du manche par un anneau.

18°) - Ciseau à mortaise ou bédane (50161)
La tige carrée se termine par une soie de même section effilée du manche.

20°) - Plane de tourneur (50161)
Le tranchant forme un angle de 60° environ par rapport au plan général de l'outil. De section carrée, il se prolonge par une soie

brisée soulignée par un anneau.

21°) - Plane de tourneur (50166)
Fragment de laine.

22°) - Poinçon (50161)
La partie pointue se prolonge par une tige de section rectangulaire et une soie de même type.

23°) - Poinçon (50161)
La partie pointue se prolonge par un fil et une soie courte de même section.

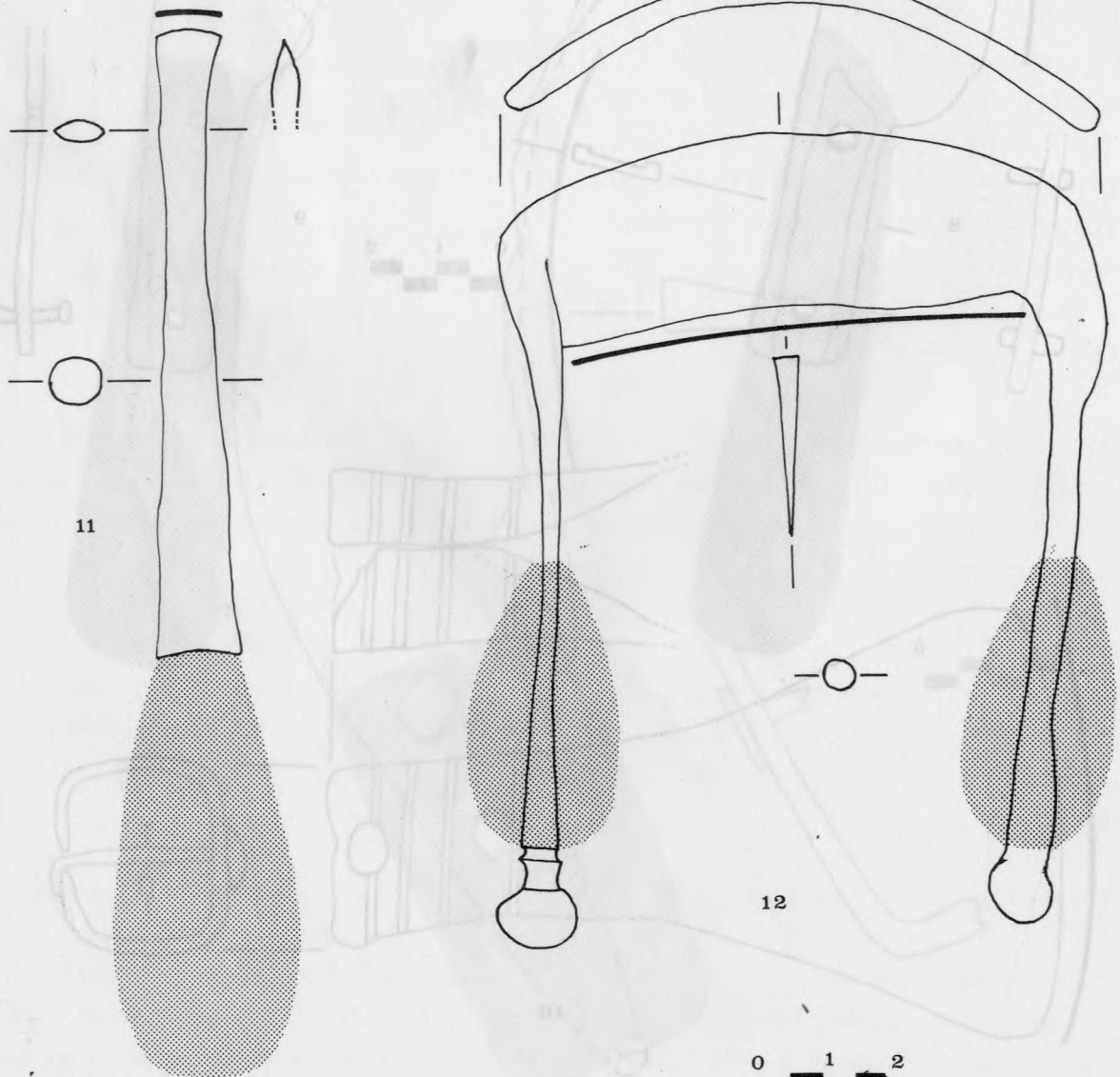


Figure 7

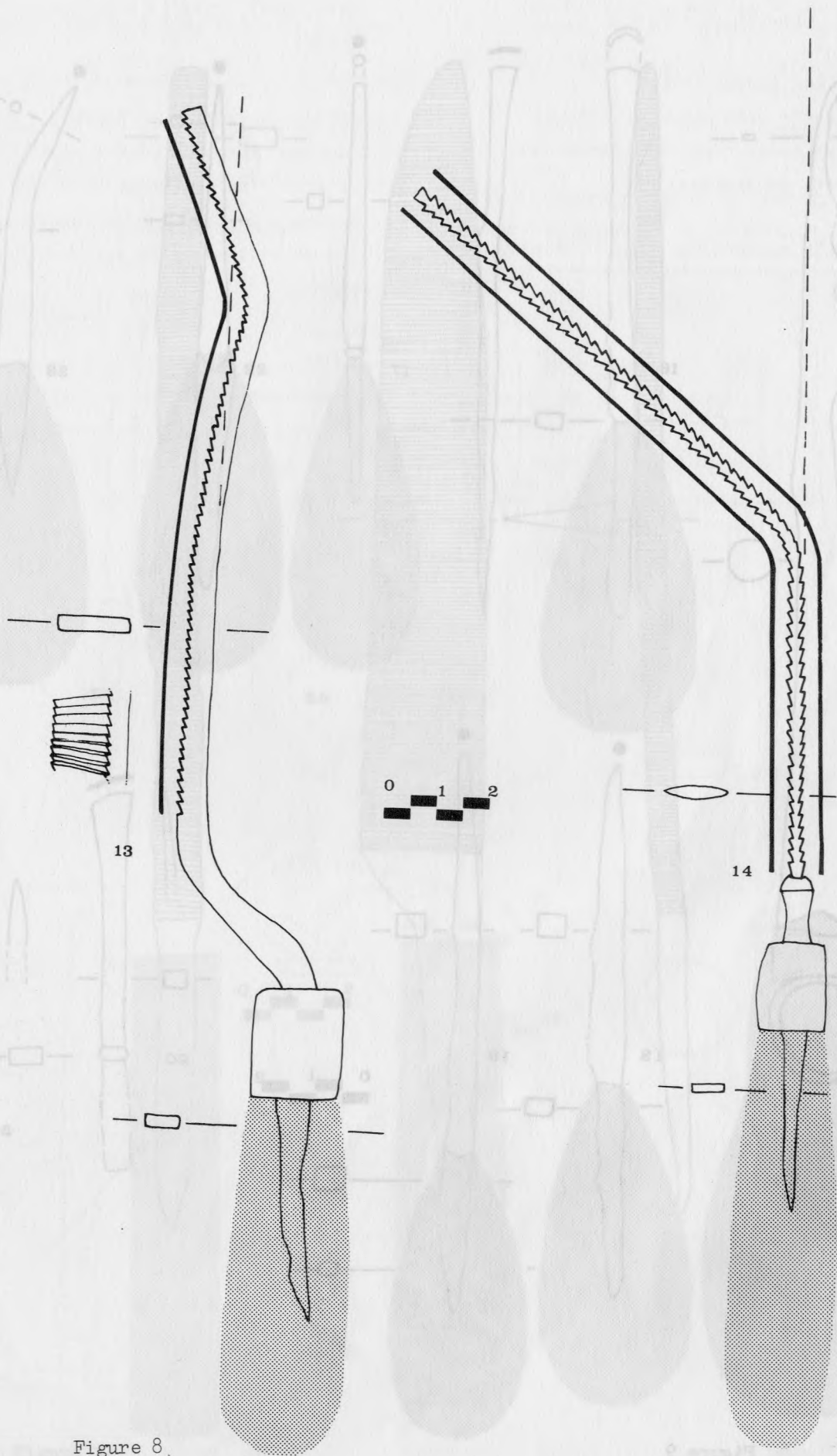


Figure 8.

MUSE ARCHÉOLOGIQUE
DU MONT ST-BASILE

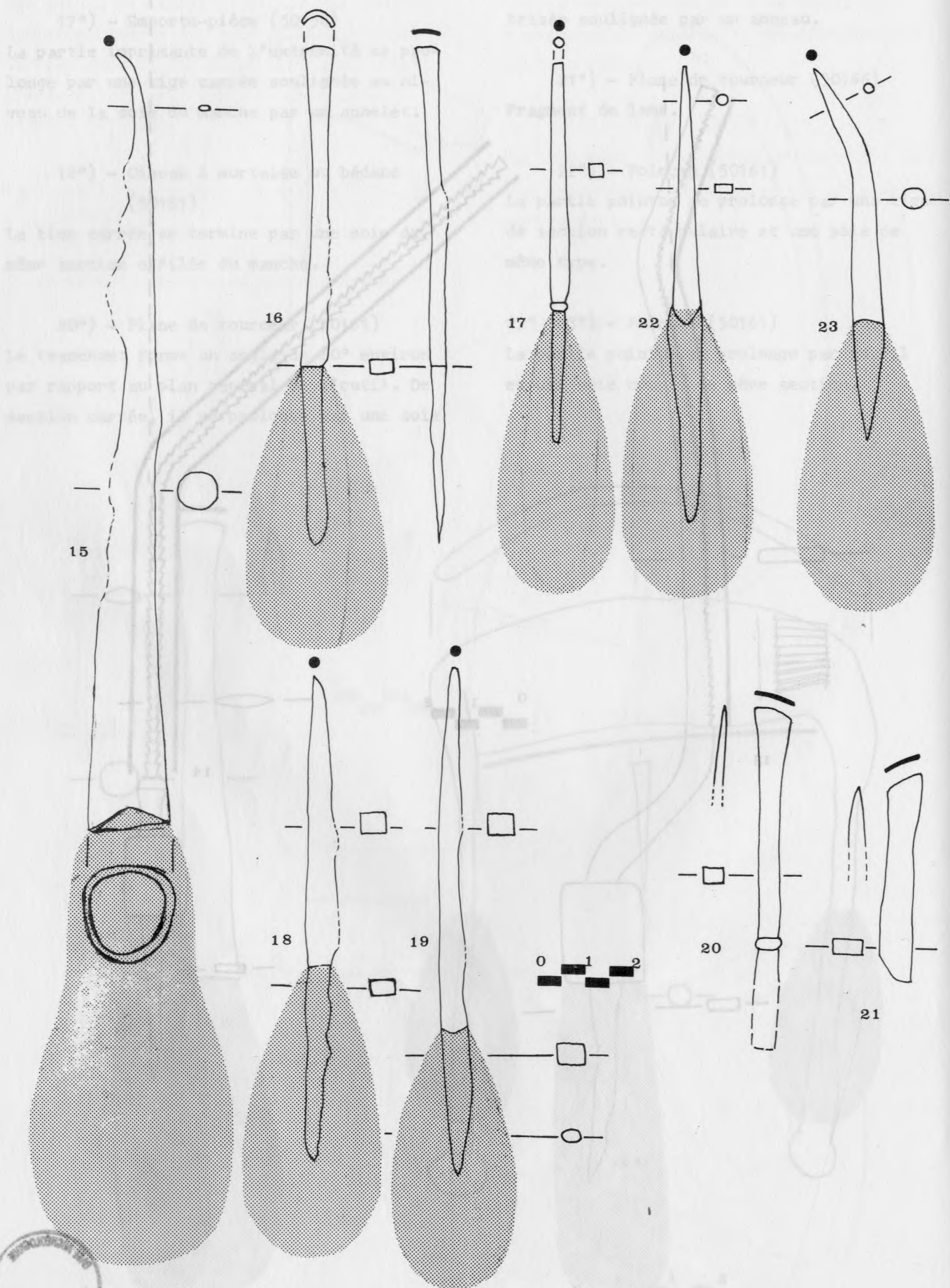


Figure 9



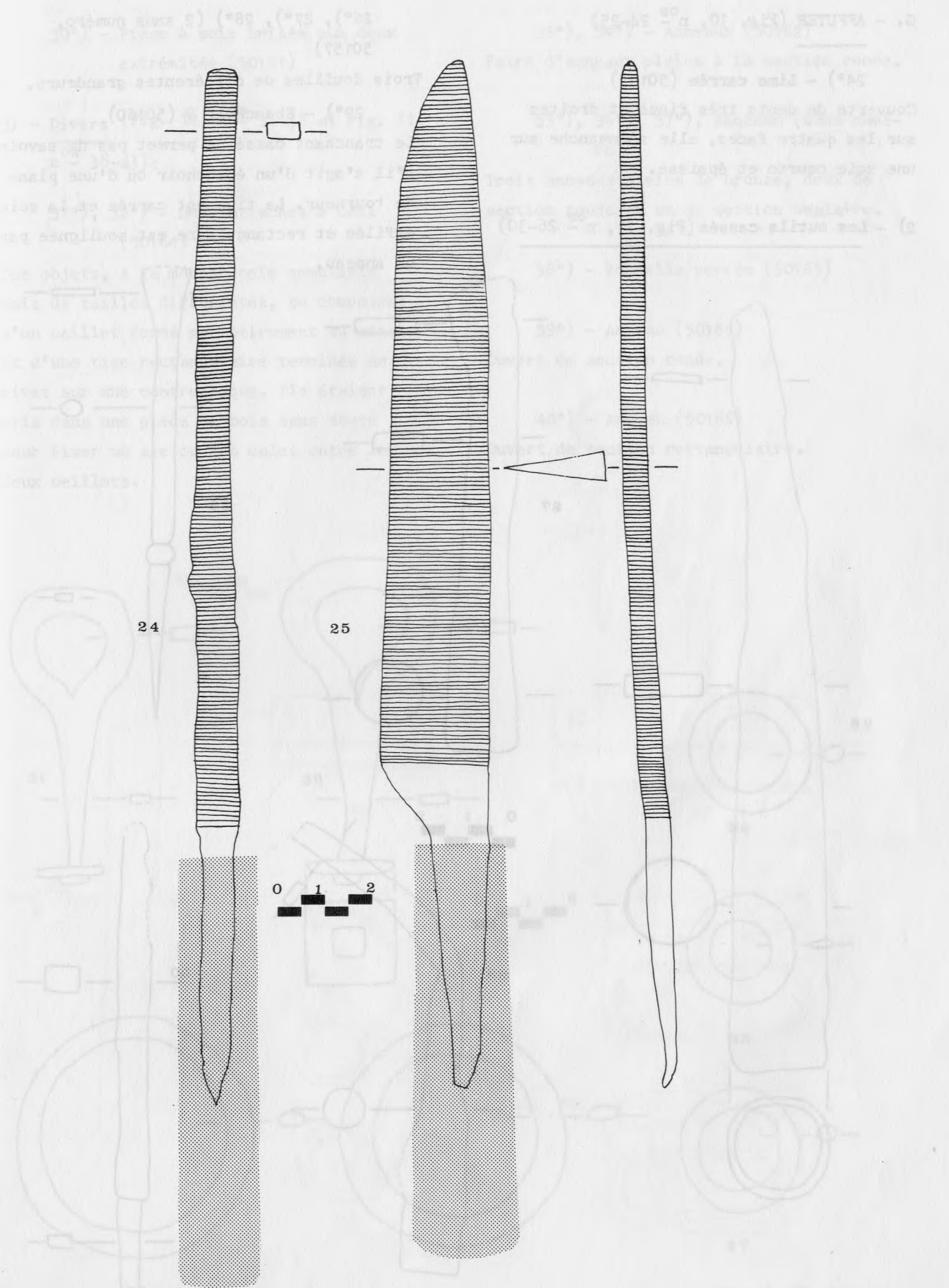


Figure 10

G. - AFFUTER (Fig. 10, n^{OS} 24-25)

24°) - Lime carrée (50155)

Couverte de dents très fines et droites sur les quatre faces, elle s'emmanche sur une soie courte et épaisse.

2) - Les outils cassés (Fig. 11, n^{OS} 26-30)

26°), 27°), 28°) (2 sans numéro, 50157)

Trois douilles de différentes grandeurs.

29°) - Ebauchoir ? (50160)

Le tranchant cassé ne permet pas de savoir s'il s'agit d'un ébauchoir ou d'une plane de tourneur. La tige est carrée et la soie effilée et rectangulaire est soulignée par un anneau.

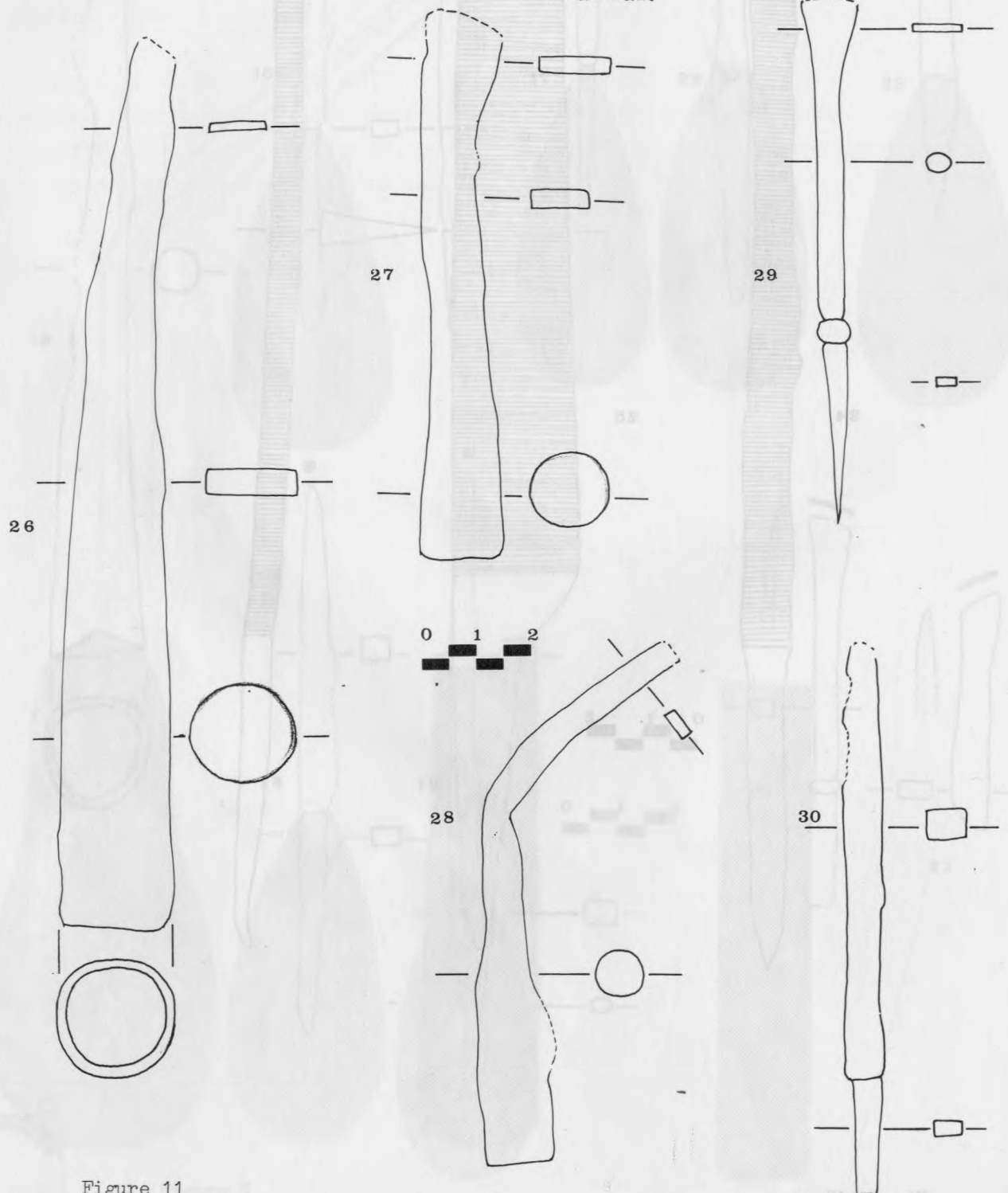


Figure 11

30°) - Pièce à soie brisée aux deux extrémités (50161)

3) - Divers (Fig. 12, n^{os} 31-32 et Fig. 11, n^{os} 38-43):

31°), 32°) - Deux attaches à oeil (50164)

Ces objets, à la morphologie semblable mais de tailles différentes, se composent d'un oeillet formé par étirement du métal et d'une tige rectangulaire terminée en rivet sur une contreplaque. Ils étaient pris dans une pièce de bois sans doute pour fixer un axe ou des cales entre les deux oeillets.

33°), 34°) - Anneaux (50162)
Paire d'anneaux pleins à la section ronde.

35°), 36°), 37°), Anneaux (sans numéro)

Trois anneaux pleins de bronze, deux de section ronde et un de section ovale.

38°) - Rondelle percée (50165)

39°) - Anneau (50165)

Ouvert de section ronde.

40°) - Anneau (50166)

Ouvert de section rectangulaire.

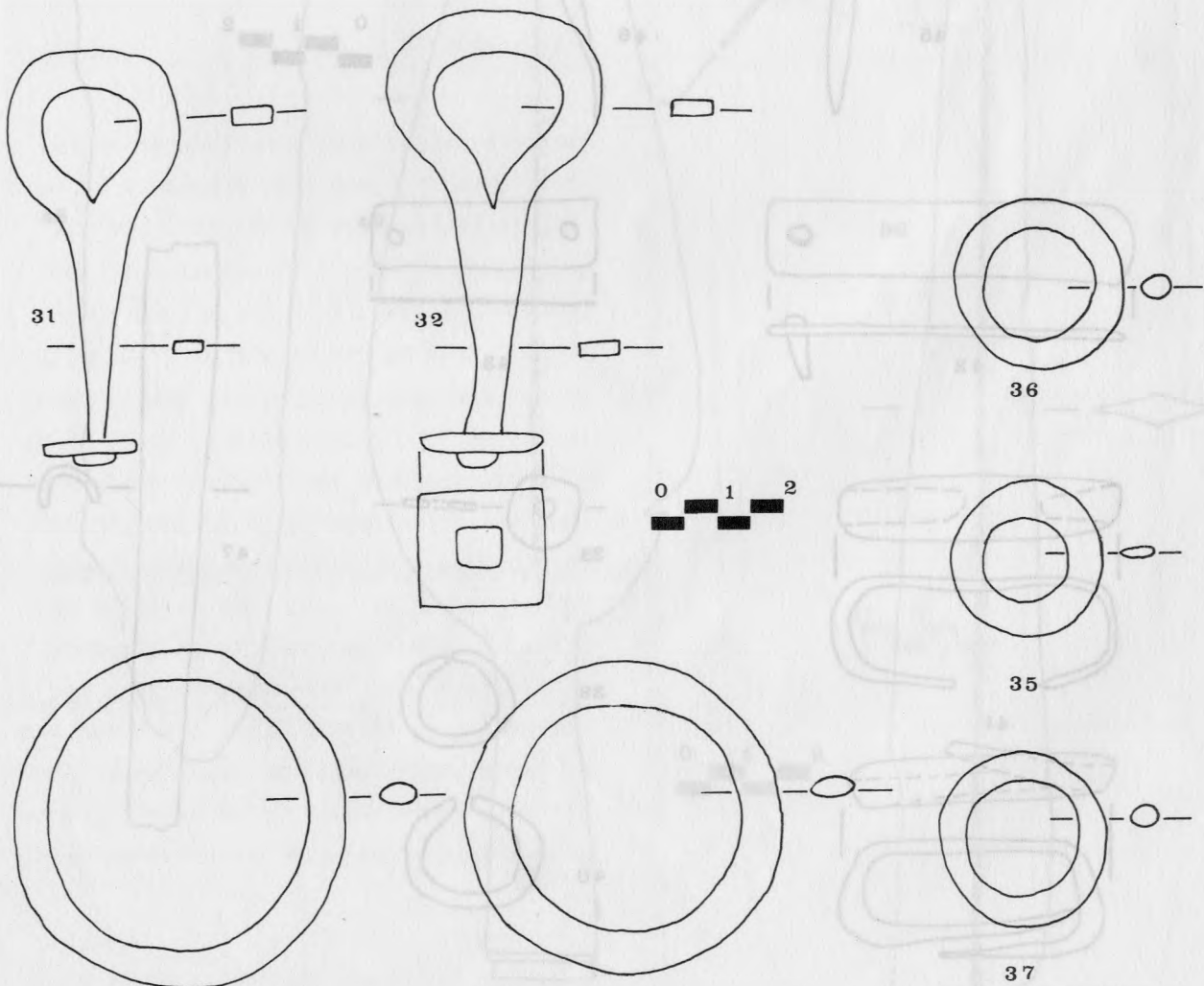


Figure 12

33

34

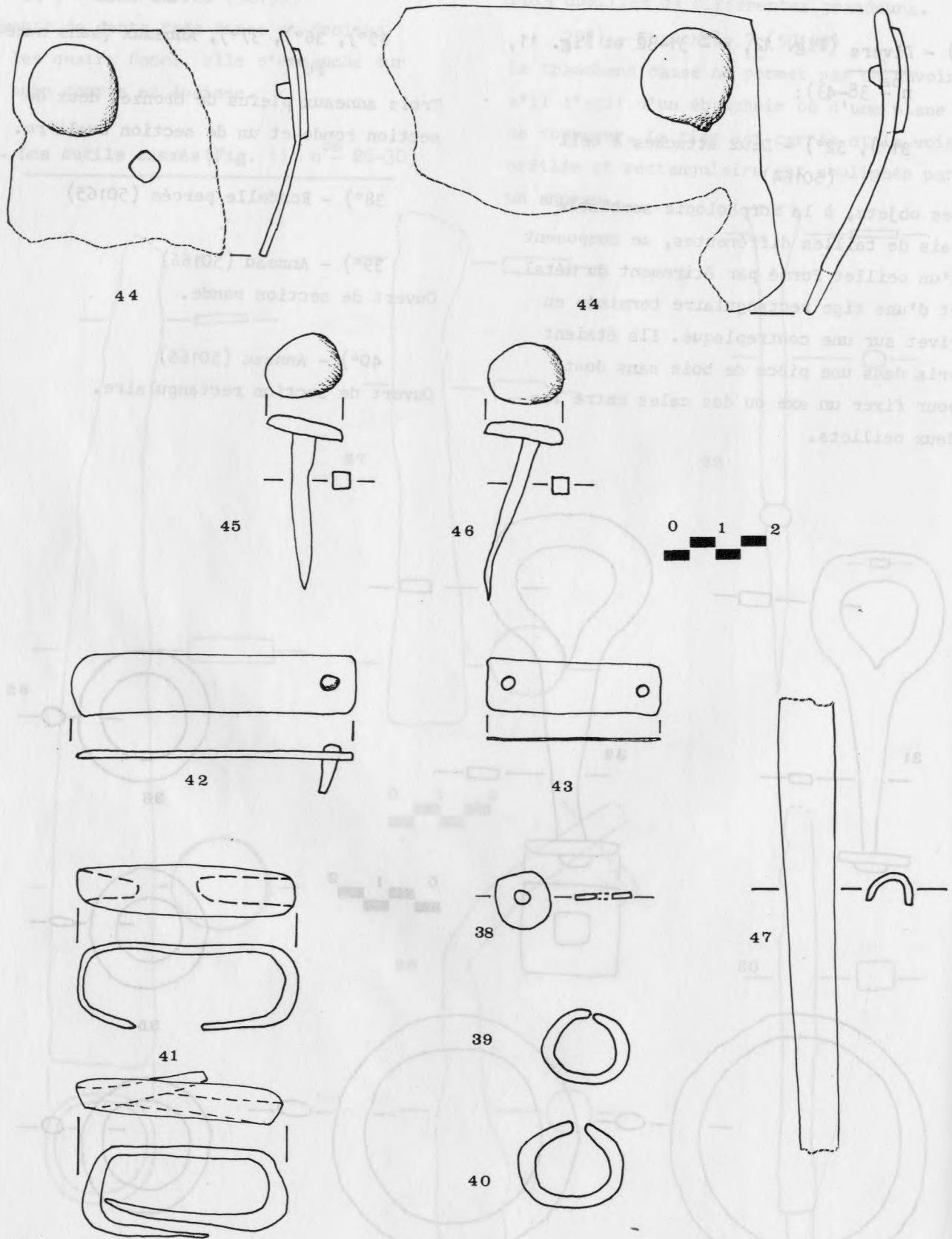


Figure 13

Figure 13

41°) - Deux agrafes (50163)
Elles sont formées d'une bande plate de métal effilée aux extrémités.

42°) - Plaque (50166)

Cette pièce rectangulaire porte un clou à une extrémité et l'autre est brisée.

43°) - Deux plaques (50165)

Ces deux plaques en bronze, complètes sont rectangulaires. Elles portent à cha-

que extrémité un trou de fixation.

4) - Les Armes (Fig. 13, n^{OS} 44-47 et Fig. 14 n^{OS} 48-50)

44°) - 47°) - Fragments de bouclier (50166 et 50159)

4 fragments de l'umbo composé d'une tôle fixée sur l'armature de l'arme par des clous (45-46) et d'un morceau d'orle (47).

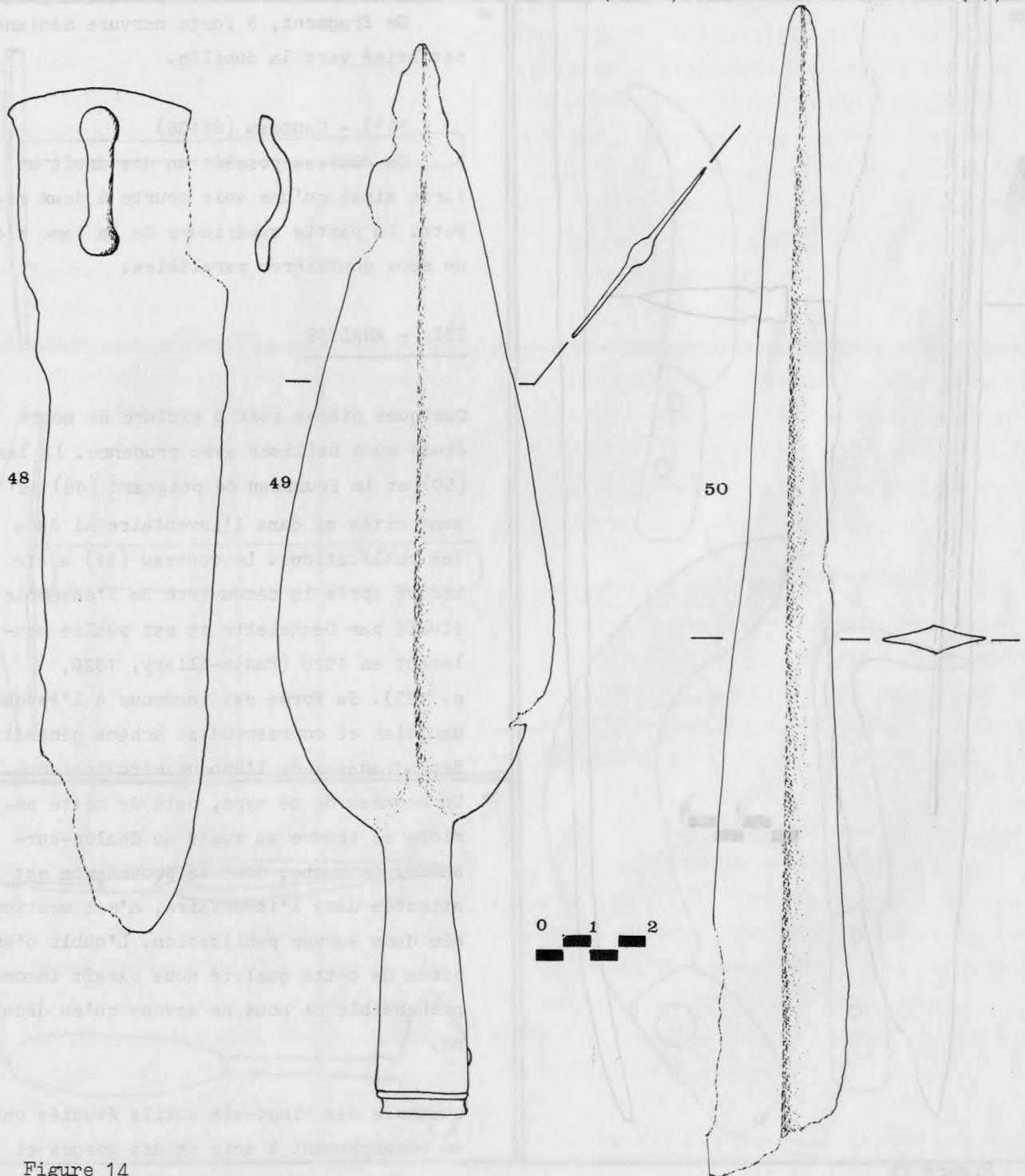


Figure 14

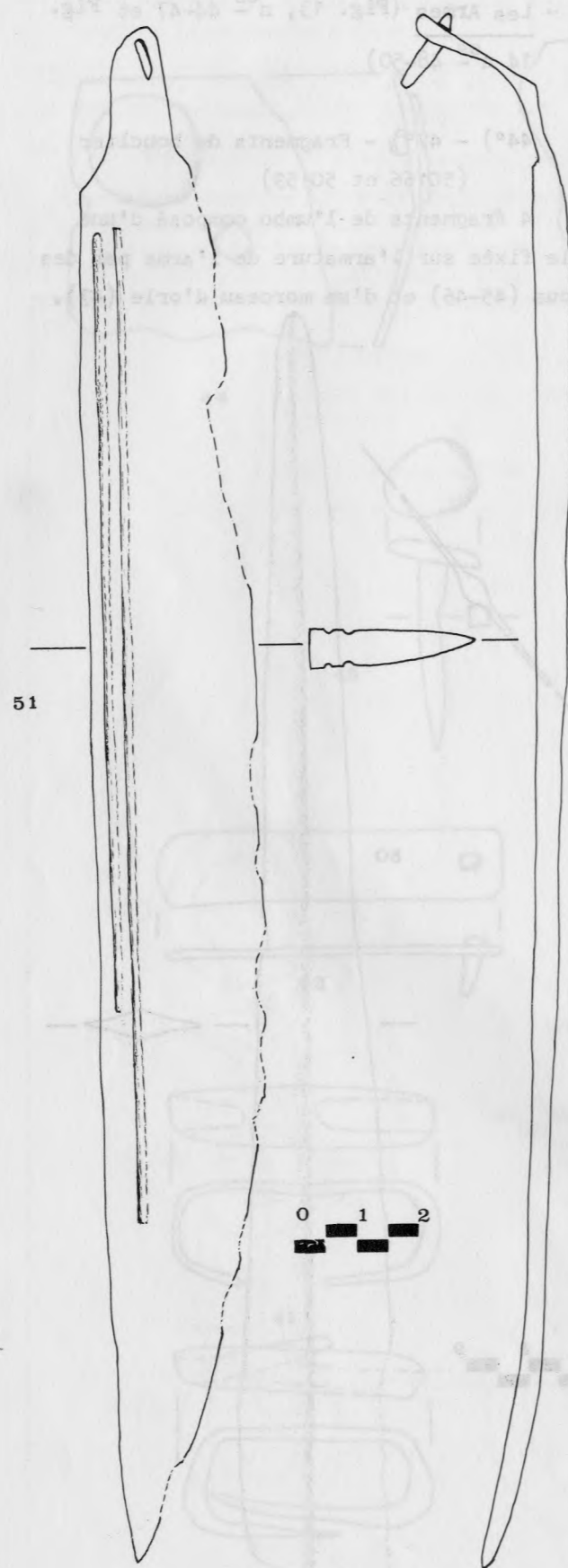


Figure 15

48°) - Fourreau de poignard (sans numéro)

Dos de fourreau avec sa fixation.

49°) - Lance (50154)

Complète et à forte nervure médiane, elle s'orne à la base de la soie d'une cannelure.

50°) - Lance (sans numéro)

Ce fragment, à forte nervure médiane, est brisé vers la douille.

51°) - Couteau (66136)

Ce couteau possède un dos droit et large ainsi qu'une soie courte à deux rivets. La partie supérieure de la lame s'orne de deux gouttières parallèles.

III/ - ANALYSE

Quelques pièces sont à exclure de notre étude ou à utiliser avec prudence. La lance (50) et le fourreau de poignard (48) ne sont cités ni dans l'inventaire ni dans les publications. Le couteau (51) a été trouvé après la découverte de l'ensemble étudié par Déchelette et est publié seulement en 1920 (Pagès-Allary, 1920, p. 125). Sa forme est inconnue à l'époque gauloise et correspond au schéma général des scramasax de l'époque mérovingienne. Un couteau de ce type, daté de cette période se trouve au musée de Chalon-sur-Saône. La hache, dont la provenance est attestée dans l'inventaire, n'est mentionnée dans aucune publication. L'oubli d'une pièce de cette qualité nous paraît incompréhensible et nous ne savons qu'en déduire.

Quatorze des vingt-six outils étudiés ont un emmanchement à soie et des gorges et

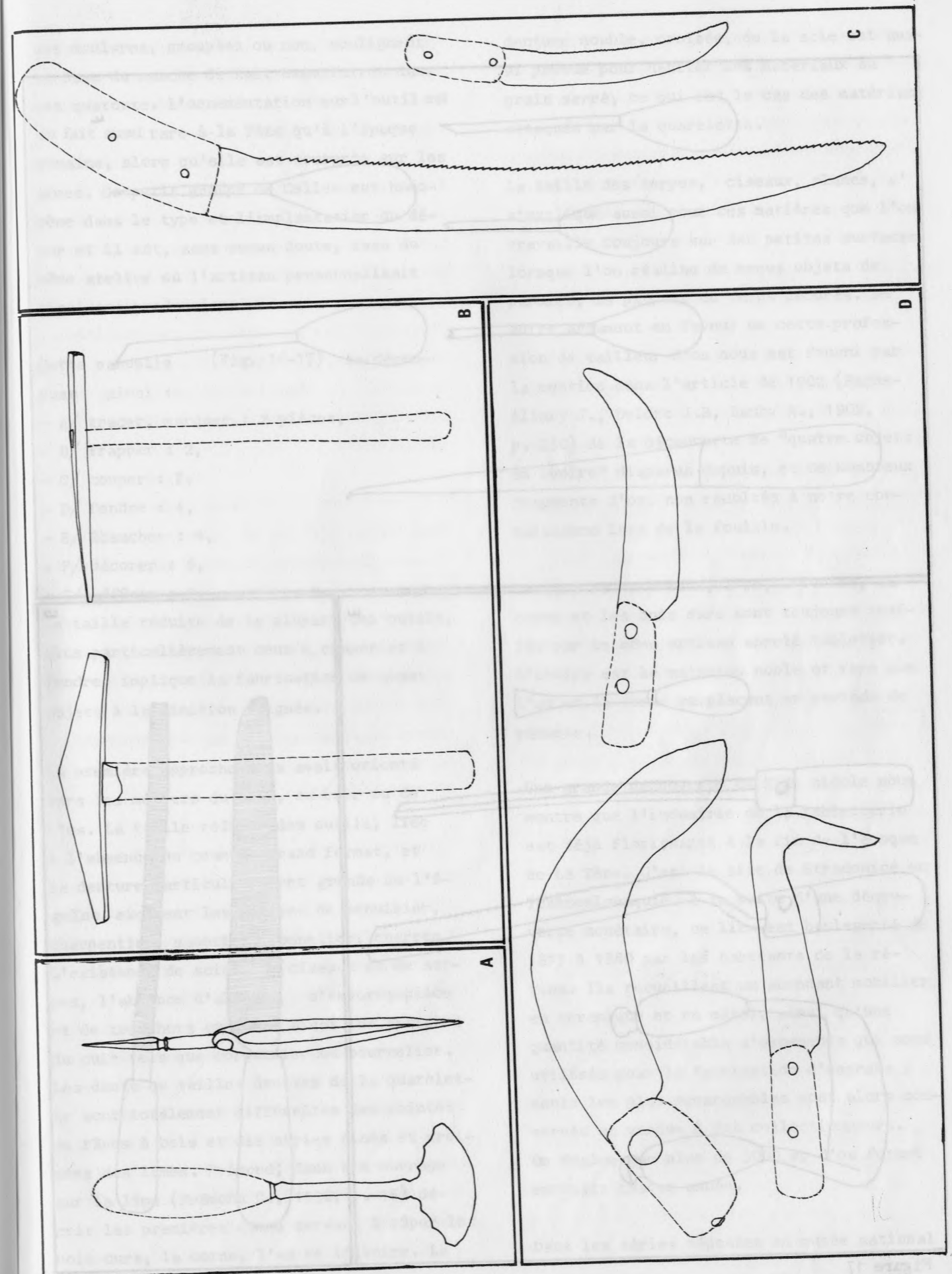


Figure 16

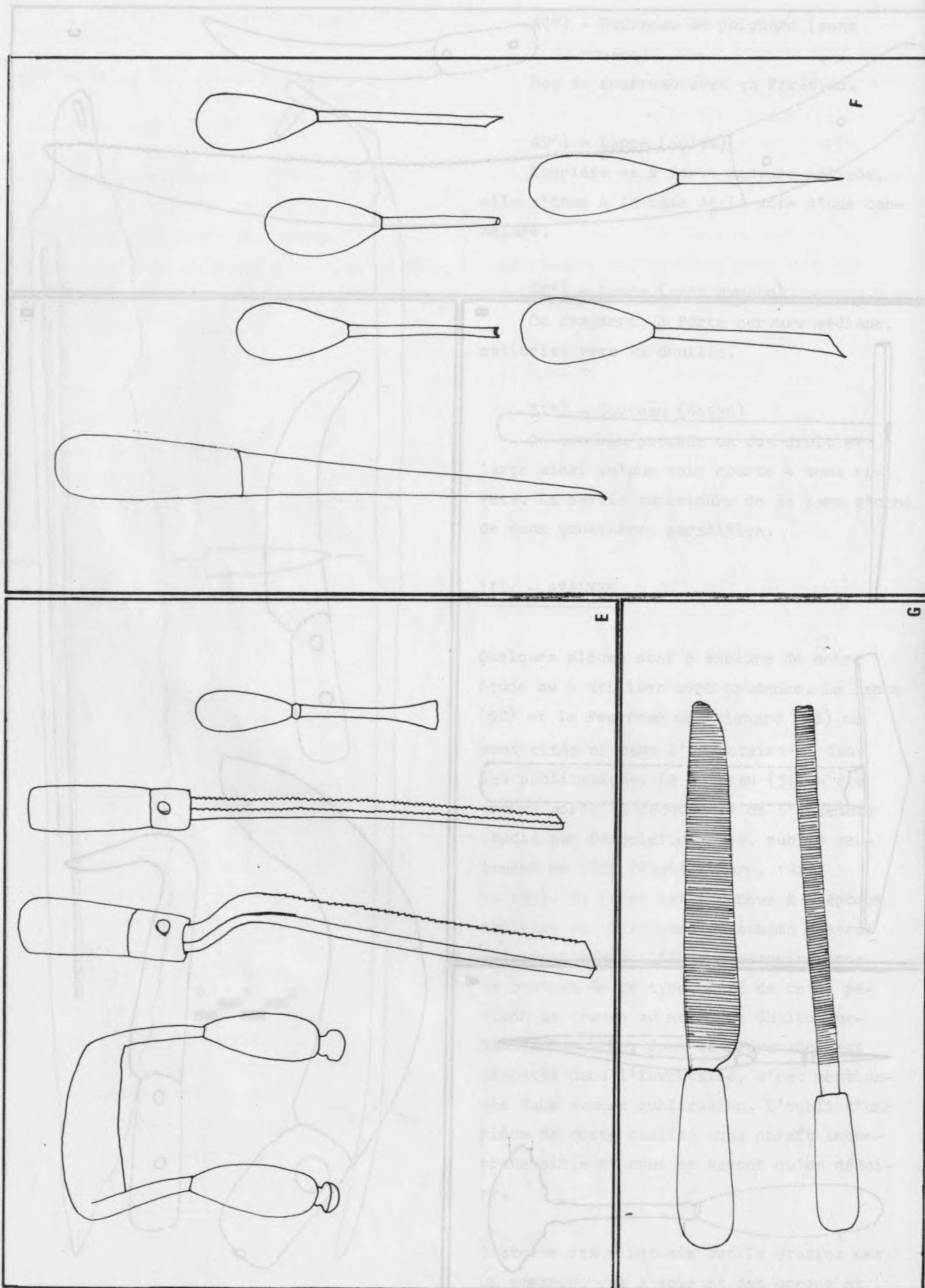


Figure 17

des moulures, groupées ou non, soulignent la base du manche de huit exemplaires dans ces quatorze. L'ornementation sur l'outil est un fait aussi rare à la Tène qu'à l'époque romaine, alors qu'elle est courante sur les armes. Ce petit groupe de Celles est homogène dans le type et l'implantation du décor et il est, sans aucun doute, issu du même atelier où l'artisan personnalisait ainsi ses productions.

Cette panoplie (Fig. 16-17) se décompose ainsi :

- A/ tracer, marquer : 2 pièces,
- B/ frapper : 2,
- C/ couper : 2,
- D/ fendre : 4,
- E/ Ebaucher : 4,
- F/ décorer : 9,
- G/ affûter : 2.

La taille réduite de la plupart des outils, plus particulièrement ceux à couper et à fendre, implique la fabrication de menus objets à la finition soignée.

La première approche nous avait orienté vers les métiers du bois, du cuir ou de l'os. La taille réduite des outils, liée à l'absence de ceux de grand format, et la denture particulièrement grande de l'égoïne excluent les métiers de menuisier, charpentier, sabotier, tonnelier, charron. L'existence de scies, de ciseaux et de serpes, l'absence d'alènes, d'emporte-pièce et de tranchets excluent aussi les artisans du cuir tels que cordonnier ou bourrelier. Les dents ou tailles droites de la quarelette sont totalement différentes des pointes de râpes à bois et des stries fines et croisées des limes. Frémond, dans son ouvrage sur la lime (Frémond C., 1930, p. 16) décrit les premières comme servant à râper les bois durs, la corne, l'os et l'ivoire. La

denture double, croisée, de la scie est aussi prévue pour débiter des matériaux au grain serré, ce qui est le cas des matériaux attaqués par la quarelette.

La taille des serpes, ciseaux, planes, s'explique aussi pour ces matières que l'on travaille toujours sur des petites surfaces lorsque l'on réalise de menus objets de parures, la plupart du temps décorés. Un autre argument en faveur de cette profession de tailleur d'os nous est fourni par la mention dans l'article de 1902 (Pagès-Allary J., Delort J.B, Lauby A., 1902, p. 250) de la découverte de "quatre objets en ivoire" disparus depuis, et de nombreux fragments d'os, non récoltés à notre connaissance lors de la fouille.

Les quatre matériaux, l'os, l'ivoire, la corne et les bois durs sont toujours traités par le même artisan appelé tabletier. L'ivoire est le matériau noble et rare que l'os et la corne remplacent en période de pénurie.

Une grande découverte du XIXe siècle nous montre que l'industrie de la tabletterie est déjà florissante à la fin de l'époque de La Tène. C'est le site de Stradonicé en Tchécoslovaquie. A la suite d'une découverte monétaire, ce lieu est bouleversé de 1877 à 1880 par les habitants de la région. Ils recueillent un abondant mobilier en céramique et en métal, ainsi qu'une quantité considérable d'ossements qui sont utilisés pour la fabrication d'engrais ; seuls les plus remarquables sont alors conservés et vendus à des collectionneurs. On évalue que plus de 3000 kg d'os furent extraits chaque année.

Dans les séries déposées au musée national

de Prague, on peut noter, des peignes, des poinçons, des pions de jeu, des canettes, des pics et marteaux, des épingles, des perles, des agrafes de ceintures (Planche IV), de très nombreux manches d'outils et quelques pièces à l'authenticité plus douteuse -décor de pommeaux de cannes, petit personnage- (Pic J.L., 1906).

L'osserie ou travail de l'os se décompose en plusieurs étapes. Après le tri, le nettoyage et le dégraissage des ossements, le tabletier effectuée, sur un billot bien calé, les opérations suivantes : l'égoïne découpe la pièce brute et supprime les parties impropres (attaches, articulations, cartilages et morceaux spongieux). Le morceau équarri est soit utilisé tel quel, soit fendu et refendu au moyen de serpes enfoncées en frappant sur leurs dos avec des battes en bois dur. La plane, les quarelettes, les petites serpes, l'ébauchoir et la petite scie dégrossissent et créent les volumes désirés. Les gouges, poinçons et ciseaux et emporte-pièce réalisent la finition et incisent le décor. Entre toutes ces opérations, le compas et le trusquin traçant, ébauchent, construisent et organisent la pièce et son décor. Des pierres affûtent le tranchant des outils et les limes donnent de la voie aux fines dentures des scies.

ATELIER OU SEPULTURE ?

En absence de documentation manuscrite sur cette découverte, nous ne pouvons qu'utiliser les données imprimées. La butte mesure 24 par 29 mètres et 1,80 m en son point le plus élevé. Pagès-Allary la fouille au moyen de deux tranchées de deux mètres de large environ qu'il agrandit au centre où il dégage une fosse aux niveaux bien stra-

tifiés posés sur un amoncellement de blocs de basalte arrondis qui remontent sur les bords et forment la plus grande partie du tumulus (Fig. 18).

Les auteurs expliquent ainsi la construction. Sur les dalles qui recouvrent les blocs de basalte, on pratique l'incinération. Elle donne la couche B, composée de cendres et de charbons mêlées à des fragments d'os calcinés. Le cadavre n'est pas brûlé à l'air libre mais dans une sorte de four en dôme fait d'argile des couches C et D (Pagès-Allary J., ... 1903, p. 389-390).

Ils conçoivent la cérémonie funèbre en deux temps. D'abord le cadavre est incinéré avec "les objets de métal ou de verre dont il était porteur notamment les fibules, peut-être l'épée et le bouclier. Après l'incinération, les assistants ont déposé sur les cendres éteintes, les nombreux outils de fer que nous venons de décrire. La cérémonie s'est achevée par l'achèvement du tertre funéraire" (Pagès-Allary J., 1903, p. 398-399).

Cette démonstration ne satisfait pas pleinement les auteurs et l'usage en vingt lignes de termes comme "...singulier..." dans le sens étonnant, curieux, "...incliner à croire...", "...de même sans doute...", "...si toutefois ils n'étaient pas...", "...même pas éloigner de supposer...", "...ordinairement...", "...assez anormale...", "...au contraire surprenante...", "...nous pensons que..." (Pagès-Allary J., 1903, p. 398) montrent assez leur hésitation. D'autres points restent obscurs. Il n'est nulle part fait mention dans cette synthèse de la découverte dans la couche B de quatre objets en

ivoire (Pagès-Allary J., 1902, p. 250) et non calcinés, de l'entrée et de la cheminée du four. L'umbo est considéré comme tordu par le feu ; or l'étude superficielle montre des déformations que peuvent aussi réaliser les causes mécaniques. Le dépôt après la cérémonie d'objets sur le foyer refroidi est incompatible avec l'existence de la voûte décrite ou alors : les assistants auraient rampé sous cette dernière pour placer les objets de métal dont la lance, car l'épée aurait déjà été incinérée et n'aurait laissé aucune trace, les fusairoles (Pagès-Allary J., 1920, p. 124) et les céramiques qui n'ont pas subi la crémation.

L'unicité de cette découverte, les obscurités du compte rendu incitent donc à une interprétation nouvelle mais prudente. Il peut aussi s'agir d'un habitat écroulé dont l'aspect extérieur en butte, aurait trompé l'inventeur. Un certain nombre d'éléments dans la structure s'expliquent alors. Cette construction possède des soubassements de pierres dont l'un est signalé par Pagès-Allary (1920, p. 124) dans sa dernière publication. Ce muret supporte des murs en pisé dont l'existence est prouvée par la masse d'argile C et D posée sur la terre noire. Celle-ci correspond au niveau d'habitat sur le sol en pierres plates. Elle contient des fragments d'os, vestiges du travail de tabletier. La confusion entre terre d'habitat et cendre d'incinération s'observe déjà dans les fouilles de Bibracte où Bulliot a estimé que chaque fosse avec ses détritiques était une sépulture. La position des vases écrasés le long des murs, l'unité de l'outillage sont aussi des arguments en faveur de notre choix.

Site au mobilier prestigieux, siège d'un artisanat dont la production, à cette

époque, nous est mal connue, Celles, si cela est encore possible, mérite de nouvelles recherches, notre travail, espérons le, montre l'intérêt et l'opportunité de travaux actuels sur le mobilier découvert par nos prédécesseurs.

BIBLIOGRAPHIE

- DECHELETTE J., 1927 - Manuel ... tome IV plus particulièrement p. 557-558, 859-895.
- DELORT J.B., 1903 - Sépulture gauloise des bois de Celles près Neussargues (Cantal) dans laquelle on retrouve des traces de la civilisation des nécropoles de Tirynthe, Hallstatt, Este et La Tène. Association Française pour l'Avancement des Sciences, 32ème session, Angers, p. 876-888.
- FREMOND C., 1930 - La Lime.
- PAGES-ALLARY J., DELORT J.B. et LAUBY A., 1902 - Notes sur les premières fouilles du tumulus de Celles près de Neussargues (Cantal). Association Française pour l'Avancement des Sciences, 31ème session, Montauban, p. 249-250.
- PAGES-ALLARY J., DECHELETTE J. et LAUBY A., 1903 - Le tumulus arverne de Celles près Neussargues (Cantal). L'Anthropologie, XIV, p. 859-895.
- PAGES-ALLARY J., 1920 - Derniers souvenirs du tumulus de Celles. Bulletin de la Société Préhistorique Française, XVII, p. 122-127.
- PIC J.L., 1906 - Le Hradischt de Stradonitz en Bohême. Traduction de Déchelette J.
- REINACH S., 1917 - Catalogue illustré du musée des Antiquités Nationales au Château de Saint-Germain-en-Laye. Tome I, p. 282-284.

(1) Ce qui n'est pas le cas pour le mobilier céramique, actuellement étudié par Robert Périchon.